

Monsieur, le Président, Mesdames, Messieurs les Municipaux,

Je vous prie de trouver ci-dessous les interpellations suivantes. Il s'agit en fait des questions auxquelles j'ai renoncé lors du dernier plénum, au vu de l'heure tardive.

Je vous remercie pour votre réponse conformément à l'art. 33 du Règlement du Conseil général et vous adresse mes meilleures salutations.

Pour le groupe PLR,
Côme VUILLE, chef de groupe



Questions / Interpellations

40

a. Agglo

Maintenant que le comité Agglo s'est une nouvelle fois mis en route, est-ce que le déficit démocratique soulevé lors du projet précédent va être corrigé ? Avez-vous prévu de donner enfin, par l'intermédiaire du Bureau, un mandat à la commission Agglo, afin qu'elle puisse nous rendre des rapports sur ce sujet ? Cela permettrait également à ce plénum d'en débattre et non seulement de suivre les informations dans la presse où un jour avant, et aussi de proposer des idées. Autre question importante : pourquoi la recherche d'entreprises n'est pas la priorité de l'agglo ? On le voit avec la fermeture de Tamoil, cela fait bien longtemps qu'aucune grande entreprise pourvoyeuse d'emplois ne s'est installée sur notre territoire, malgré le fait qu'on entend chaque six mois de grands projets qui devraient se réaliser. L'agglo pourrait justement permettre d'avoir une seule voix pour notre région face à des entrepreneurs intéressés. A ce jour, il nous semble que c'est le souci principal de notre commune et un moyen de redresser les finances communales.

b. EMS

41

L'EMS à Muraz a ouvert le 1^{er} avril. Une brochure a été fournie il y a quelque temps pour les inscriptions. Cependant plusieurs citoyens nous ont informé qu'il n'y avait pas moyen de connaître les prix lorsqu'ils se renseignaient, et ce encore peu avant l'ouverture ! Ce qui a fait hésiter de nombreuses personnes intéressées à s'inscrire. Peut-on savoir quand les prix ont été décidés et pourquoi il n'y a pas eu de communication également sur ce point ?

c. Horaires d'école

Il semblerait que les horaires des écoles n'ont pas encore été définis pour l'année prochaine. On entend parler que les primaires pourraient finir l'école en même temps que les jeunes du cycle. Or, nous avons déjà parlé de cela en plénum, un des buts des horaires du CO était justement d'éviter que les deux niveaux puissent se croiser sur le chemin de l'école. Peut-on avoir plus de renseignements et cas échéant être informés des mesures qui seront prises pour éviter toute violence sur le chemin de l'école si cela devait être confirmé?